



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

APPEL A CANDIDATURES

Le Recteur par intérim de l'Université Cheikh Anta DIOP recrute pour le compte de l'Institut fondamental d'Afrique noire Cheikh Anta Diop :

- **Un (01) Technicien (ne) supérieur (e) en Biologie Marine**

TYPE DE CONTRAT : Contrat à durée indéterminée (CDI)

DIPLOMES REQUIS :

- Etre titulaire d'une licence en Biologie ou de tout autre diplôme admis en équivalence en rapport avec la spécialité précitée.

MISSIONS PRINCIPALES :

- assurer l'utilisation, le suivi des équipements et du matériel de laboratoire de biologie marine et prévenir en cas de problèmes techniques ;
- gérer le stock de matériels et produits de laboratoires ;
- réceptionner et gérer les échantillons destinés aux analyses ;
- collecter des échantillons sur le terrain ;
- suivre et superviser les analyses de biologie effectuées par les stagiaires ;
- participer aux activités de recherche sur le terrain et au laboratoire ;
- participer à la surveillance et à l'entretien des collections ainsi qu'à l'organisation des visites ;
- participer aux activités de formation et de supervision ;
- rédiger des rapports d'activités de terrain et d'analyse de laboratoire ;
- veiller au rangement et à la propreté des salles de laboratoires de biologie marine ;
- participer aux réunions statutaires du département de biologie animale de l'IFAN C.A.D ;
- participer aux autres activités dans le cadre de renforcement des capacités ;
- contribuer à faire régner un climat de bonne entente et de sérénité dans l'enceinte du lieu de travail ;
- assurer toutes autres tâches confiées par la hiérarchie.

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES :

- Justifier d'une expérience avérée dans le domaine de la biologie animale ;
- Justifier d'une expérience avérée dans le domaine de l'utilisation des techniques de laboratoire.

Qualifications et compétences requises :

- Savoir réaliser des prélèvements sur tout type d'échantillon biologique destiné à l'analyse des données ;



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

- Savoir utiliser la bio-informatique, un logiciel de statistique et l'anglais scientifique, collecter et exploiter les documents techniques, analyser, interpréter et critiquer les résultats ;
- Avoir un sens élevé de l'organisation, du travail en équipe et sous pression ;
- Etre assidu(e) ponctuel(le) et disponible ;
- Savoir présenter des résultats aussi bien à l'écrit qu'à l'oral ;
- Etre disponible pour suivre les formations dans le domaine chaque fois que nécessaire ;
- Avoir une disponibilité pour réaliser des opérations au-delà des heures statutaires selon les nécessités de service ;
- Etre opérationnel(le) et savoir réaliser toute la chaîne d'analyse en biologie moléculaire (extraction d'acide nucléique, PCR, clonage, séquençage, barcoding etc) serait un atout.

Eligibilités :

- Présenter un dossier complet à la date de clôture de l'appel à candidatures ;

Modalités de sélection :

- Le recrutement se fera après examen des dossiers et entretien avec les candidats présélectionnés suivi d'un test pratique en biologie moléculaire.

Lieu de dépôt, Modalités de dépôt et Date limite

- Le dossier complet doit être déposé en ligne à l'adresse suivante : <https://recrutement.ucad.sn> avec comme objet : recrutement d'un Technicien (ne) en Biologie marine au plus tard le...**11 NOV 2024**.....à 18h

Pièces à fournir :

- une demande d'emploi adressée au Recteur de l'UCAD ;
- un curriculum vitae détaillé et signé ;
- les copies légalisées par la police ou la gendarmerie des diplômes ou attestations de réussite depuis le BAC.
- les copies légalisées par la police ou la gendarmerie des attestations de travail ;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie de la Carte Nationale d'Identité.
- tout autre document justificatif du curriculum vitae.

NB : seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour la suite du processus de recrutement ;

Tout document déposé reste à la propriété de l'IFAN Ch. A. Diop.



Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)

Le candidat retenu devra compléter son dossier par les pièces suivantes **dans un délai n'excédant pas quinze (15) jours** :

- un extrait d'acte de naissance ;
- un extrait de casier judiciaire ;
- un certificat de bonne vie et mœurs ;
- une copie légalisée par la police ou la gendarmerie du certificat de nationalité ;
- un certificat médical délivré par un médecin de la polyclinique de l'UCAD ;
- deux (02) photos d'identité.

Fait à Dakar, le 09 OCT 2024

Le Recteur par intérim
Président du Conseil Académique de
l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Professeur
Aminata NIANG DIENE